

LIVRET DE FORMATION L1 STAPS

Responsables de formation
Christophe CHATEL & Yacine TAJRI

Secrétaire pédagogique
Véronique BILLY

Secrétariat pédagogique Bât Copernic - Bureau 1S330 Tél : 01.60.95.75.79 Mail : veronique.billy@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Cité Descartes - 5 bd Descartes Champs sur Marne 77454 Marne la Vallée cedex 2
---	---

Site UFR : <http://staps.univ-eiffel.fr>

Facebook : « UFR STAPS UGE »



Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
INFORMATIONS UTILES	4
LEXIQUE UNIVERSITAIRE	4
ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
MOODLE	5
PSTAGE	6
USAGE DU MAIL ETUDIANT	6
RELATIONS INTERNATIONALES	7
SERVICE MEDICAL	7
ASSISTANCE SOCIALE	8
RESTAURATION/CROUS	8
<i>L'Arlequin</i>	<i>8</i>
<i>Lavoisier Express</i>	<i>8</i>
<i>Le CROUS Club</i>	<i>8</i>
<i>La cafétéria de l'IUT à Champs-sur-Marne</i>	<i>8</i>
LIEUX DE FORMATIONS :	9
<i>Plan du campus :</i>	<i>9</i>
ADRESSES DES INSTALLATIONS SPORTIVES	10
HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT	11
LE CONSEIL D'UFR	11
DELEGUE DE PROXIMITE	11
SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)	12
ASSOCIATION SPORTIVE (AS)	13
BDE STAPS	13
SERVICE DE LA VIE ETUDIANTE (SVE)	13
CE QU'IL FAUT RETENIR DES MCC GENERALES DE LICENCE GENERALE	14
REGLES DE COMPENSATION DANS LE CURSUS DE LICENCE	14
REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE	14
CONTROLE DE L'ASSIDUITE EN TD ET TP ET EN CONTROLE CONTINU	14
SECONDE CHANCE	15
VOTRE PROGRESSION EN LICENCE, CE QU'IL FAUT RETENIR DES MCC SPECIFIQUES DE LA LICENCE 1 STAPS	16
REGLES DE COMPENSATION DANS LE CURSUS DE LICENCE 1 STAPS	16
REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE 1 STAPS	16
CONTROLE DE L'ASSIDUITE	17
SECONDE CHANCE	18
AUTRES MODALITES CONCERNANT LA FORMATION	18
MAQUETTE : DETAILS DES ENSEIGNEMENTS	19
SEMESTRE 1 :	21



<i>Communiquer dans une langue étrangère</i>	21
Anglais.....	21
<i>Développer une argumentation avec esprit critique</i>	21
Tutoriel formation à distance.....	21
<i>Construire un projet personnel de formation</i>	21
Projet professionnel personnalisé.....	22
<i>Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité</i>	22
Physiologie de l'effort	22
Psychologie de l'enfant et de l'activité physique	23
<i>Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain</i>	24
Sociologie du sport.....	24
Droit du sport et des associations.....	25
<i>Concevoir et mettre en œuvre des situations en toute sécurité</i>	26
Pédagogie et didactique.....	26
<i>Mettre en œuvre l'encadrement des APSA</i>	27
<i>Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA</i>	27
SEMESTRE 2 :	27
<i>Connaître et utiliser les outils numériques</i>	27
TICE	27
<i>Communiquer dans une langue étrangère</i>	27
Anglais.....	27
<i>Développer une argumentation avec esprit critique</i>	28
Méthodologie de l'oral.....	28
<i>Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un projet</i>	28
Mémoire de stage	28
Accompagnement de stage.....	29
<i>Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité</i>	29
Anatomie.....	29
Neurophysiologie	30
Gestion.....	31
<i>Concevoir et mettre en œuvre des situations en toute sécurité</i>	32
Intervention dans différents contextes.....	32
<i>Mettre en œuvre l'encadrement dans les APSA</i>	32
<i>Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA</i>	32

Ce livret de formation est un document pédagogique destiné à faciliter votre travail universitaire. Il vous aidera à comprendre le déroulement de votre année de formation et vous donnera une vue d'ensemble sur les enseignements qui y sont proposés et les modalités de réussite en licence.

Les informations données sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre selon l'évolution de l'offre de formation et des décisions de l'équipe de direction.

Informations utiles

Lexique universitaire

- UFR : Unité de Formation et de Recherche
- Apogée : Application dédiée à la gestion des notes
- ABI : Absence Injustifiée
- ABJ : Absence justifiée
- AJAC : Ajourné, Autorisé à Continuer dans le semestre suivant
- DEF : Défaillant
- ADM : Admis
- CM : Cours Magistral
- TD : Travaux Dirigés
- S1 : Semestre 1
- BCC : Bloc de connaissances et de compétences
- COMP : Compétences
- ECTS : Crédits européens (coefficients)
- UE : Unité d'Enseignement (matière)
- UE Libre : a pour objectif de valoriser l'investissement des étudiants dans des domaines autres que leurs études : association sportive, service civique, bénévolat dans des associations loi 1901 etc...
- MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances
- Contrôle Continu : Évaluation des enseignements qui se fait pendant les TD
- Jury : Groupe d'enseignants désignés qui se réunit pour délibérer sur les résultats obtenus par chaque étudiant en fin d'année
- Deuxième chance : session de rattrapage
- ADE : Application dédiée aux emplois du temps
- Pstage : Application dédiée à la gestion des conventions de stage
- APS : Activités Physiques et Sportives
- BDE : Bureau des Étudiants
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CRI : Centre de Ressources Informatiques
- CROUS : Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (bourses, logement, restauration)
- ENT : Environnement Numérique de Travail
- FOAD/Moodle/Elearning : Formation à Distance/Interface sur laquelle les enseignants peuvent déposer des cours pour une consultation en ligne
- LMDE/SMEREP : Mutuelles étudiantes
- SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- SSU : Service de Santé Universitaire
- SVE : Service de la Vie Étudiante (emploi étudiant, logement)



Environnement Numérique de Travail (ENT)

Vous pouvez consulter votre dossier étudiant directement sur votre ENT, où que vous soyez pour :

- Visualiser vos notes (dès la délibération des jurys)
- Éditer vos certificats de scolarité
- Visualiser votre cursus
- Modifier votre adresse postale

Pour cela, connectez-vous sur : <https://mondossierweb.u-pem.fr>

Votre ENT vous permet d'accéder :

- À votre compte de messagerie login@edu.univ-eiffel.fr
- À des cours en ligne liés à votre formation sur <https://elearning.univ-eiffel.fr>
- À des cours de langue en ligne (uniquement accessibles après votre inscription administrative auprès de la scolarité). Si vous avez besoin d'aide : cipen@univ-eiffel.fr
- Aux ressources de la bibliothèque numérique
- À des informations sur les relations internationales (trouver un stage à l'étranger, programmes d'échanges, bourses de mobilité, etc.)

Comment accéder à l'ENT :

- Tapez <https://ent.univ-eiffel.fr>
- Authentifiez-vous avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, fournis au moment de votre inscription

Vous avez perdu vos noms d'utilisateur et mot de passe, rendez-vous à la Direction Générale Délégée Informatique et Numérique (DGDIN), Bureau 4B212 - 4^{ème} étage du Bâtiment Copernic tous les jours de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Pour signaler des dysfonctionnements dans les salles de cours, des problèmes d'accès aux applications : sos@edu.univ-eiffel.fr

Moodle

L'université, depuis son origine, s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication pour enrichir son offre de formation.

Elle s'appuie sur son Centre d'Innovation pédagogique et numérique pour développer une offre de formation ouverte et à distance (FOAD) qui permette par des méthodes

pédagogiques adaptées d'organiser la formation des étudiants, de manière asynchrone ou synchrone, sur place ou à distance.

Ces formations sont tout spécialement destinées aux publics dont la présence à l'université est impossible (formation continue, public international, étudiants empêchés, VAE...), pour leur permettre de suivre des formations supérieures. Elle utilise la plate-forme d'enseignement à distance Moodle.

Le service organise le C2i (Certificat informatique et Internet) pour l'ensemble de l'université.

Pour y accéder : <https://elearning.univ-eiffel.fr>

Pstage

Pstage est l'application permettant de saisir et d'éditer votre convention de stage.

Avant de saisir une convention de stage, vous devez vous assurer que votre responsable de formation a validé le stage envisagé.

Munissez-vous des informations suivantes :

Vous concernant :

- Votre qualité d'assuré social (étudiant, ayant droit, etc.)
- Votre n° de sécurité sociale
- Votre caisse d'assurance maladie
- Votre assurance responsabilité civile

Concernant l'organisme où vous effectuez votre stage en France :

- Ses coordonnées
- Son numéro de SIRET (numéro d'identité de l'entreprise à 14 chiffres)
- Son code NAF / APE (code représentant le secteur d'activité : 4 chiffres + 1 lettre)
- Son effectif
- Son statut (SARL, SA, Association, etc...)

Pour trouver le numéro de SIRET et le code NAF, vous pouvez consulter les sites suivants : www.infogreffe.fr, www.manageo.fr, ...

Pour tout stage à l'étranger, il n'est pas nécessaire d'avoir en sa possession ces informations.

Usage du mail étudiant

Le mail étudiant est **votre moyen de communication unique** avec les membres de l'université. Il vous est remis lors de l'inscription. Vous pouvez visualiser votre



messagerie à travers l'ENT en appuyant sur l'enveloppe indiquant « Accéder à ma messagerie ». **Vous devez consulter votre boîte mail eiffel très régulièrement.**

Par ailleurs, il est possible de lier votre mail étudiant à votre compte mail principal en allant dans la section « Préférences », puis « Mail » et dans la partie « Réception des mails » faire suivre une copie à votre adresse principale.

Relations internationales

L'international est devenu aujourd'hui une composante indispensable dans la définition d'une stratégie universitaire. Pour preuve : les évaluations de l'AERES prennent en compte cette dimension et se prononcent sur la stratégie internationale de l'établissement. Dans ce contexte, l'objectif du Service des Relations Internationales-Enseignements (SRI-E) est de permettre aux étudiants de l'Université Gustave Eiffel d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger dans une université partenaire. Il en est de même pour les étudiants étrangers qui, sélectionnés par leur université d'origine, passeront un semestre ou deux dans notre université.

Pour ce faire, le SRI-E met en place et assure le suivi des accords et des conventions avec les institutions partenaires de l'Université Gustave Eiffel. Il organise et diffuse l'information sur la coopération internationale.

Pour plus d'informations : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/international/etudier-a-letranger/>

Service médical

Le Service de Santé Universitaire vous reçoit pour tout problème de santé, ainsi que pour les bilans systématiques, les aménagements en cas de handicap et les certificats de sport.

Comme la réussite de vos études passe aussi par votre santé, RÉSUS vous aide à la préserver tout au long de votre cursus universitaire en vous proposant :

- Un accès aux soins facilité auprès de médecins généralistes de proximité
- Des consultations sans dépassement d'honoraires
- Un suivi médical de qualité et une orientation personnalisée vers des spécialistes en cas de nécessité

Service de Santé Universitaire Bât Copernic - Bureau 0S490 Tél : 01.60.95.74.43 Mail : ssu@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Cité Descartes - 5 bd Descartes 77420 Champs sur Marne
--	--

Assistance sociale

Si vous rencontrez des difficultés familiales, sociales ou financières, l'assistante sociale de l'Université Gustave Eiffel peut vous guider et vous aider dans vos démarches.

Secrétariat du service social Maison de l'étudiant Aile B 1 ^{er} étage Bureaux B12 et B14 Tél : 01.60.95.70.07 Mail : patricia.buttigieg@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
---	--

Restauration/CROUS

La cité universitaire vous propose 3 restaurants universitaires, un libre-service et 5 cafétérias.

L'Arlequin

Un vaste restaurant avec 3 formules de menus au choix et une cafétéria.

Les restaurants universitaires sont ouverts de 11h30 à 14 h du lundi au vendredi au bâtiment Copernic.

Lavoisier Express

Libre-service avec Sandwichs, salades, paninis, boissons, pasta box, etc.. de 10h à 14h au bâtiment Lavoisier

Le CROUS Club

Une salle de restauration avec formules de restauration au choix et une cafétéria.

La Vente à emporter (bâtiment le Crous Club) de 11h30 à 14h au 10 Boulevard Newton, 77420 Champs-sur-Marne

La cafétéria de l'IUT à Champs-sur-Marne

1^{er} étage de l'IUT de Champs de 10 h à 14 h

Boissons chaudes et froides, formule petit-déjeuner, sandwichs, pasta box, salades...

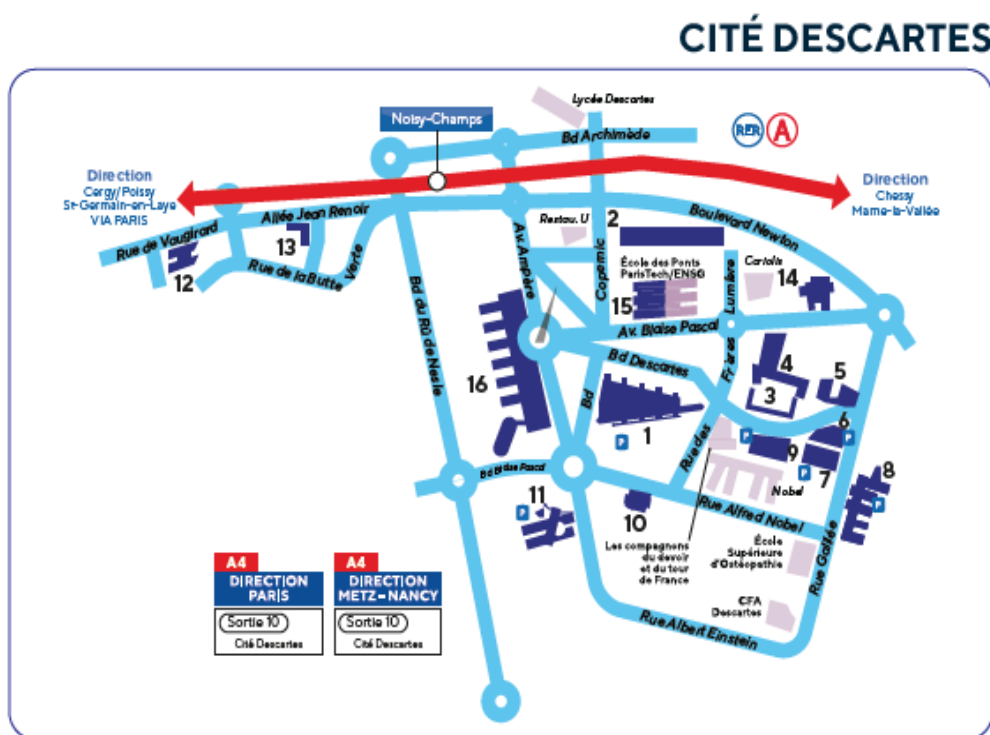
Plusieurs food-truck et points de restauration rapides sont également présents sur le campus et ses alentours.

<https://vie-etudiante.univ-gustave-eiffel.fr/vie-pratique/restauration/>



Lieux de formations :

Plan du campus :



1. **Bâtiment Copernic** : 5, bd Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue** : 14-20, bd Newton • Champs-sur-Marne
3. **Maison de l'Étudiant** : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. **Bibliothèque Georges Perec** : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. **Gymnase de la Haute Maison** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
6. **Bâtiment François Rabelais** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
7. **Bâtiment Lavoisier** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. **Bâtiment Bois de l'Étang** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. **Bâtiment Clément Ader** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
10. **Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif'** : 2, rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. **IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs** : 2, rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. **Bâtiment Alexandra David-Néel** : 2, allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. **Bâtiment Albert Camus** : 2, allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. **ÉAV&T** : 12, av. Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. **ENSG Géomatique** : 6-8, av. Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. **ESIEE Paris** : 2, bd Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

Adresses des installations sportives

(Elles sont susceptibles de changer d'une année ou d'un semestre à l'autre)

Natation (Bonnet de bain obligatoire)

Centre aquatique Marne et Gondoire
35/43 rue Jean Mermoz
77400 **Lagny sur Marne**

Athlétisme

Stade Mimoun
20 rue Vauban
93160 **Noisy le Grand**

Tennis

Ligue de tennis de Seine et Marne
11 rue des Vieilles Vignes
77183 **Croissy-Beaubourg**

Escalade

Gymnase Descartes
15 bd Archimède
77420 **Champs sur Marne**

Ultimate

Stade du Bois de l'étang - Rue de Malnoue - **Champs sur Marne**

Gymnastique - Préparation physique générale - Danse - Boxe Française - Basket - Badminton

Gymnase de la Haute maison - Rue Galilée - **Champs sur Marne**
Salle de gym
Salle de danse
Salle de sports collectifs



Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00
Mardi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00
Mercredi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00
Jeudi	8h00 - 12h30 /
Vendredi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00

Le conseil d'UFR

Le conseil est composé de 13 membres élus (personnels enseignants, personnels administratifs, étudiants, personnalités extérieures). Il se réunit 2 à 3 fois par an pour débattre des questions administratives, pédagogiques et financières.

Délégué de proximité

Étudiant élu qui représente sa promotion ou son groupe TD. Placé à l'interface entre les étudiants et l'ensemble des acteurs de la vie universitaire (enseignants, responsables de formation, secrétariats pédagogiques, directions de composantes, élus étudiants aux conseils de composante et aux conseils centraux, vice-président étudiant et vice-présidence adjointe vie étudiante), il participe aux réunions à l'initiative du vice-président étudiant (3 à 4 fois par an), ainsi qu'à celles des directions de composante et d'établissement (1 à 2 par an).



Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Un service qui permet aux étudiants la pratique de nombreux sports et loisirs hors compétition d'octobre à fin mai. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année universitaire.

SUAPS Maison de l'étudiant - Bureau B11 Tél : 01.71.40.81.91 Mail : sport@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
---	--

Le SUAPS vous propose trois domaines d'activités sportives :

- Sports pour tous : badminton, volley, basket, futsal, handball, tennis, golf, boxe, etc.
- Tous les sports en compétition interuniversitaire avec l'association sportive : badminton, tennis, football, volley, basket, ultimate, etc.
- Bien-être et fitness : body-sculpt, abdo-fessiers, step, stretching, musculation, yoga, danse afro, ragga, qi gong, zumba et hip-hop.

Les modalités d'inscription et le planning sont consultables sur :

<https://vie-etudiante.univ-gustave-eiffel.fr/vie-etudiante/sport/>

Facebook : <https://www.facebook.com/SuapsUnivGustaveEiffel>



Association sportive (AS)

L'Association Sportive a pour objet la promotion du sport auprès des étudiants et permet de participer aux compétitions universitaires.

Association Sportive Maison de l'étudiant - Bureau B13 Tél : 01.71.40.81.93 Mail : secretariat@asuge.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
--	--

BDE STAPS

Le BDE STAPS de l'Université Gustave Eiffel œuvre tout au long de l'année, à travers ses événements sportifs déjantés et son local, pour instaurer une ambiance familiale et joyeuse au sein de notre filière ainsi qu'avec les autres associations de l'Université.

BDE STAPS Bât Copernic - Local OS320 secretariat.bdestapsmlv@gmail.com	Université Gustave Eiffel Cité Descartes - 5 bd Descartes 77420 Champs sur Marne
---	--

Facebook : <https://www.facebook.com/UFRSTAPSUGE/>

Service de la vie étudiante (SVE)

Un service qui permet aux étudiants de trouver un logement, un emploi étudiant et de financer leur projet d'études et leur projet associatif.

Service de la vie étudiante Maison de l'étudiant - Bureau B01/B02 Tél : 01.71.40.81.98 Mail : vie.etudiante@univ-eiffel.fr	Université Gustave Eiffel Maison de l'Etudiant Rue des Frères Lumières 77420 Champs-sur-Marne
---	--

<https://vie-etudiante.univ-gustave-eiffel.fr//>

Ce qu'il faut retenir des MCC générales de licence générale

Règles de compensation dans le cursus de Licence

- Les semestres regroupent temporellement un ensemble de BCC et/ou UE pour un total préconisé de 30 ECTS, mais la progression de l'étudiant dans le cursus s'apprécie au regard de l'obtention des BCC et des UE. Les semestres n'étant pas évalués, ils ne font donc pas l'objet de compensation. Toute notion de semestre indiquée dans les MCC doit donc être entendue en tant que regroupement de BCC et/ou d'UE et non pas en tant que séquence à valider.
 - Les BCC ne sont pas compensables entre eux, sauf dispositions contraires indiquées dans les MCC spécifiques de la formation.
 - Un BCC est validé, si la moyenne du BCC, pondérée par les crédits ou coefficients de chaque UE, est supérieure ou égale à 10/20.
 - Si des UE ne font pas partie d'un BCC, alors elles ne sont pas compensables entre elles, sauf dispositions particulières indiquées dans les MCC spécifiques de la formation.
 - Au sein d'une UE, les ECUE sont compensables entre eux.
- Compensations différentes

Règles de progression dans le cursus de Licence

- Le passage à l'année immédiatement supérieure du parcours de Licence est autorisé dès lors qu'un étudiant a validé tous les BCC de l'année en cours et toutes les UE hors BCC de l'année en cours.
- Néanmoins un contrat pédagogique particulier peut être proposé par le jury annuel pour permettre à un étudiant de poursuivre en année supérieure (AJAC), malgré la non obtention d'un BCC ou d'une UE et en fonction des MCC spécifiques de la formation
- Les semestres, étant uniquement des regroupements temporels de BCC et/ou d'UE, ils ne sont donc pas à valider en tant que semestres, pour accéder à l'année supérieure.

Contrôle de l'assiduité en TD et TP et en contrôle continu

- L'assiduité aux TP et TD est obligatoire, sauf pour les étudiants bénéficiant de modalités pédagogiques spéciales. Toute dérogation à cette règle est soit prise en charge dans



les MCC spécifiques de la formation, soit inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'UE ou à l'ECUE concerné (noté DEF).

Seconde chance

- Pour chaque période d'enseignement d'une UE, un droit à la seconde chance doit être organisé. Ce droit à la seconde chance peut prendre différentes formes à l'initiative de l'équipe pédagogique comme un examen terminal supplémentaire (appelé aussi seconde session) ou la prise en compte, dans le cas du contrôle continu intégral, d'un sous ensemble des notes obtenues.

Retrouvez l'intégralité de ces MCC générales sur le site de l'Université :

<http://www.u-pem.fr/formations/vice-presidence-enseignements-et-professionnalisation/modalites-de-contrôle-des-connaissances-generales-et-specifiques-mcc/>



Votre progression en licence, ce qu'il faut retenir des MCC spécifiques de la licence 1 STAPS

Règles de compensation dans le cursus de Licence 1 STAPS

Compensation annuelle entre tous les BCC de l'année avec les restrictions suivantes :

Validation du groupe constitué par les 2 BCC « Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité 1 » et « Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité 2 » (il faut obtenir au moins 10/20 de moyenne à ce groupe de BCC pour ouvrir le droit à la compensation annuelle)

Validation du groupe constitué par les 2 BCC « Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain 1 » et « Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain 2 » (il faut obtenir au moins 10/20 de moyenne à ce groupe de BCC pour ouvrir le droit à la compensation annuelle)

Validation du BCC « Concevoir, mettre en oeuvre, évaluer un projet 1 » (note minimum de 10/20 à ce BCC).

Règles de progression dans le cursus de Licence 1 STAPS

L'étudiant est autorisé à passer dans l'année immédiatement supérieure uniquement s'il a validé son année, soit par l'acquisition de chaque BCC, soit par application de la compensation :

- Il a au moins 10/20 de moyenne à l'ensemble de ses BCC
- ET il a au moins 10/20 de moyenne au groupe de BCC « Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité »
- ET il a au moins 10/20 de moyenne au groupe de BCC « Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain »
- ET il a au moins 10/20 au BCC « Concevoir, mettre en oeuvre, évaluer un projet 1 »



Contrôle de l'assiduité

UE incluant un enseignement lié à la pratique d'activités physiques et sportives :

- En cas d'impossibilité de passation des évaluations de la prestation physique constatée par certificat médical et si l'étudiant a au moins pratiqué à 75% de la durée totale de l'enseignement pratique, d'autres modalités d'évaluation peuvent être proposées par l'enseignant en remplacement de(s) l'épreuve(s) de prestation physique. Dans les autres cas, cela sera considéré comme une absence justifiée, l'étudiant sera noté « ABJ » à la pratique (prise en compte d'une note de 0/20 dans le calcul de la moyenne) et l'étudiant pourra se faire évaluer dans le cadre de la seconde chance.

Autres UE :

- En cas d'absences dûment justifiées, une adaptation des modalités de contrôle peut être envisagée par l'enseignant. Si la démarche n'est pas réalisée l'étudiant sera noté « ABJ » dans la matière (prise en compte d'une note de 0/20 dans le calcul de la moyenne) et non défaillant.

En cas d'absences injustifiées :

- Si ces absences injustifiées sont inférieures ou égales à 50% de la durée totale de l'enseignement, 5 points seront retirés de la moyenne de cet enseignement.
- Si ces absences injustifiées sont supérieures à 50% de la durée totale de l'enseignement, l'étudiant sera noté « ABI » (absence injustifiée) à l'enseignement, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE, à l'UE et au BCC concernés (noté DEF).

En cas de régime dérogatoire établi par contrat pédagogique : (statut salarié, sportif de haut niveau, etc.) l'étudiant doit se renseigner auprès des enseignants de la date et/ou des modalités des évaluations de chaque enseignement.

- La présence à l'ensemble des enseignements (TD, pratique d'APS) est obligatoire (sauf régime dérogatoire établi par contrat pédagogique : salariés, sportifs de haut niveau, etc).

- La présence en CM n'est pas obligatoire mais est fortement conseillée.

Seconde chance

Chaque enseignement comporte au minimum 2 notes, qui feront l'objet d'une moyenne.

Seul le BCC « Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un projet » n'ouvre pas le droit à la seconde chance.

À l'issue de la période d'enseignement, l'enseignant organise une seconde chance pour les étudiants qui n'ont pas eu la moyenne.

La nouvelle moyenne correspondra à la moyenne des notes obtenues lors du contrôle continu auxquelles s'ajoute la note de la seconde chance.

Les modalités d'obtention de la note de seconde chance seront déterminées par chaque enseignant et portées à la connaissance des étudiants en début d'enseignement.

L'étudiant qui bénéficie de la seconde chance ne peut pas avoir plus de 10/20 de moyenne à l'enseignement.

Pour les APS, une épreuve de rattrapage sera programmée en fin d'année universitaire pour les étudiants n'ayant pas pu être évalués et dont les absences étaient dûment justifiées (certificat médical, SHN, contrat pédagogique) :

- Si l'étudiant avait obtenu lors du contrôle continu une note de méthodologie, il la conserve
- S'il avait obtenu une ou plusieurs notes de pratique, il perd le bénéfice de ces notes de pratique

Autres modalités concernant la formation

Les notes obtenues dans les enseignements optionnels peuvent remplacer, au choix de l'étudiant les notes obtenues dans des enseignements obligatoires, selon les règles suivantes :

- Enseignement optionnel « Anglais 2 » / Enseignement obligatoire « Méthodologie de l'oral »

Le stage est obligatoire. La soutenance de stage (Mémoire de stage) est conditionnée par la réalisation du stage dans son intégralité et par le dépôt d'un rapport de stage dans les délais fixés par le/la responsable pédagogique.



Maquette : détails des enseignements

Licence 1^{ère} année

SEMESTRE 1	ECTS	Nb d'heures	
		CM	TD
C1_Communiquer dans une langue étrangère	2		12
Anglais 1	2		12
C2_Développer une argumentation avec esprit critique	2		12
Tutoriel formation à distance	2		12
C3_Construire un projet personnel de formation	1		12
Projet Professionnel personnalisé	1		12
C4_Maitriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité	8	20	24
Physiologie de l'effort	4	10	12
Psycho de l'enfant et de l'AP	4	10	12
C5_Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain	8	20	24
Sociologie du sport	4	10	12
Droit du sport et des associations	4	10	12
C6_Concevoir et mettre en œuvre des situations en toute sécurité	4	10	12
Pédagogie et didactique	4	10	12
C7_Mettre en œuvre l'encadrement des APSA 1	2,5	20	
Didactique Basket	0,5	4	
Didactique Prépa Physique Générale	0,5	4	
Didactique Athlétisme	0,5	4	
Didactique Badminton	0,5	4	
Didactique Ultimate	0,5	4	
C8_Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA	2,5		60
Pratique Basket	0,5		12
Pratique Prépa Physique Générale	0,5		12
Pratique Athlétisme	0,5		12
Pratique Badminton	0,5		12
Pratique Ultimate	0,5		12



SEMESTRE 2	ECTS	Nb d'heures	
		CM	TD
C1_ Connaître et utiliser les outils numériques	2		12
TICE	2		12
C2_ Communiquer dans une langue étrangère - Optionnelle	0		12
Anglais	1		12
C3_ Développer une argumentation avec esprit critique	1		8
Méthodologie de l'oral	1		8
C4_ Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un projet 1	6		22
Mémoire de stage	3		10
Accompagnement stage	3		12
C5_ Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité	7	20	24
Anatomie	3,5	10	12
Neurophysiologie	3,5	10	12
C6_ Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain	7	20	24
Histoire du sport	3,5	10	12
Gestion	3,5	10	12
C7_ Concevoir et mettre en œuvre des situations en toute sécurité	2		12
Interventions dans différents contextes	2		12
C8_ Mettre en œuvre l'encadrement des APSA 2	2,5	20	
Didactique Danse	0,5	4	
Didactique Natation	0,5	4	
Didactique Boxe française	0,5	4	
Didactique CO/Escalade	0,5	4	
Didactique Gym	0,5	4	
C9_ Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA	2,5		60
Pratique Danse	0,5		12
Pratique Natation	0,5		12
Pratique Boxe française	0,5		12
Pratique CO/Escalade	0,5		12
Pratique Gym	0,5		12



SEMESTRE 1 :

Communiquer dans une langue étrangère

Anglais

Année et Matière :	L1 Anglais
Responsable de la matière :	Vanessa Pierre
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	Réagir et dialoguer
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Débats autour du sport, des technologies et du rôle des entraîneurs
Modalités d'évaluation	Contrôle continu
Lectures obligatoires	

Développer une argumentation avec esprit critique

Tutoriel formation à distance

Année et Matière :	L1 Méthodologie (TD)
Responsable de la matière :	C. Chatel
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	Connaissance sur le milieu universitaire et la spécificité de la formation STAPS (organisation, exigences...) Amener à l'autonomie Savoir argumenter à l'écrit
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Maîtriser les outils de communication de l'université (E-learning, portfolio...) Justifier et argumenter à l'écrit Donner son avis sur un travail, Auto et Co évaluation
Modalités d'évaluation	100 % CC
Lectures obligatoires	

Construire un projet personnel de formation

Projet professionnel personnalisé

Année et Matière :	L1 Projet professionnel personnalisé
Responsable de la matière :	C. Chatel
ECTS : 1 TD : 12H	
Compétences visées	Identifier les exigences et les compétences nécessaires aux différents métiers liés à la filière STAPS Construire et faire évoluer son parcours universitaire Valoriser ses compétences
Descriptif du cours (thématiques abordées)	En lien avec la compétence : Découvrir des métiers par des interviews de professionnels, exposés, recherches Élaborer un parcours universitaire cohérent à un métier identifié Rédiger CV et lettre de motivation
Modalités d'évaluation	CC devoir sur table et/ou exposés
Lectures obligatoires	

Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité

Physiologie de l'effort

Année et Matière :	L1 Physiologie de l'effort (CM)
Responsable de la matière :	C. Cuvelier
ECTS : 4 CM/TD CM : 10H dont 6h en présentiel	
Compétences visées	Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité ; Connaître le fonctionnement des grands systèmes physiologiques du corps humain au repos et pendant l'effort
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Homéostasie, systèmes endocriniens et nerveux, les métabolismes énergétiques le système musculaire, le système cardiorespiratoires et vasculaire
Modalités d'évaluation	QCM
Lectures obligatoires	Vidéos mises en lien, articles sélectionné



Année et Matière :	L1 Physiologie de l'effort (TD)
Responsable de la matière :	C. Cuvelier
ECTS : 4 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Être capable de sélectionner les informations centrales d'un document, article, schéma, graphique scientifique pour le décrire Formuler des hypothèses Interpréter des résultats Comprendre et expliquer les processus de régulation des différents systèmes Produire des schémas explicatifs des systèmes Produire des cartes mentales
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Relatifs aux CM
Modalités d'évaluation	Exercices d'application
Lectures obligatoires	

Psychologie de l'enfant et de l'activité physique

Année et Matière :	L1 Psychologie de l'enfant et de l'AP (CM)
Responsable de la matière :	C. Kermaal
ECTS : 4 CM/TD CM : 10H	
Compétences visées	Connaître les étapes et caractéristiques du développement mental de l'enfance et de l'adolescence
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Le rôle du milieu et des formes d'activité (J. Piaget et cognitivisme) Le rôle de l'environnement social (J. Piaget et H. Wallon) L'interculturel et le développement (Vygotsky et le socioconstructivisme) Les étapes du développement physique et moteur de la petite enfance à l'adolescence
Modalités d'évaluation	QCM suite à CM et Exercice mobilisation connaissances en TD

Lectures obligatoires	Richard, J-F et Ghiglione, R. (2017). Cours de psychologie, Paris : Dunod Tome 1 et 2) Bideaud, J. Houdé, O. et Pedinielli, J_L. (2015) L'homme en développement Paris : PUF
------------------------------	---

Année et Matière :	L1 Psychologie de l'enfant et de l'AP (TD)
Responsable de la matière :	C. Kermoal
ECTS : 4 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Connaitre et utiliser les concepts liés au développement mental et moteur de la petite enfance à la fin de l'adolescence
Descriptif du cours (thématiques abordées)	A partir d'exercices concrets, l'étudiant.e situe les contenus et la portée des différents concepts développés durant le cours
Modalités d'évaluation	Travaux individuels et collectifs
Lectures obligatoires	Voir CM

Se situer dans l'environnement social, institutionnel et humain

Sociologie du sport

Année et Matière :	L1 Sociologie du sport (CM)
Responsable de la matière :	M. Delalandre
ECTS : 4 CM/TD CM : 10H	
Compétences visées	Être capable d'adopter un regard critique sur le phénomène sportif grâce à l'acquisition d'une culture sociologique
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Introduction sur les grands courants de la sociologie du sport Sports et classes sociales Spectacle sportif Sociologie du dopage
Modalités d'évaluation	Devoir sur table ou questionnaire
Lectures obligatoires	Duret P. (2015). <i>Sociologie du sport</i> . Paris : Que sais-je ?.
Année et Matière :	L1 Sociologie du sport (TD)
Responsable de la matière :	M. Delalandre



ECTS : 4 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Être capable de rechercher, synthétiser et mettre en forme des informations et des données sociologiques sur le phénomène sportif
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Analyse et synthèse de documents (presse, littérature scientifique, données statistiques, etc.), mise en forme de présentations ou de dossiers de synthèse sur les thèmes abordés en CM
Modalités d'évaluation	Dossier à rendre, devoir sur table
Lectures obligatoires	Duret P. (2015). <i>Sociologie du sport</i> . Paris : Que sais-je ?

Droit du sport et des associations

Année et Matière :	L1 Droit du sport et des associations
Responsable de la matière :	J-M. Jarthon, P-O. Schut, V. Ponce
ECTS : 4 CM/TD CM : 10H TD : 12H	
Compétences visées	Comprendre l'organisation et le fonctionnement du sport en France et des associations sportives en particulier Connaitre le régime des responsabilités liées à l'encadrement d'activités physiques
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Droit des associations sportives Droit du sport : l'organisation du sport en France Droit de la responsabilité et assurances dans le contexte de l'encadrement sportif
Modalités d'évaluation	Régime normal : QCM, Devoir sur table, Eportfolio Salarié / sportif de haut niveau : Epreuve à distance, Eportfolio
Lectures obligatoires	Karaquillo, J.-P. (2019). <i>Droit du sport</i> , Dalloz, 4e édition (disponible à la bibliothèque universitaire/la 3e édition est disponible ici dans les ressources électroniques de l'université). Chapitre 1 : Les Institutions. Georges, O. <i>Le sport à l'épreuve de l'assurance : responsabilité</i> , Juris éditions, 2018. (disponible à la

bibliothèque universitaire). Chapitre 3 : Le risque sportif : la mise en cause d'une responsabilité, un risque sportif spécifique

Concevoir et mettre en œuvre des situations en toute sécurité

Pédagogie et didactique

Année et Matière :	L1 Pédagogie et didactique (CM)
Responsables de la matière :	C. Chatel, V. Ponce
ECTS : 4 CM/TD CM : 10H	
Compétences visées	S'approprier les concepts spécifiques de l'entraînement Mettre en œuvre ces concepts en situation de stage
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Méthodologie de l'entraînement : planification, construction d'une séance, d'une évaluation Enseigner, Eduquer, Transmettre La planification des séances Modèles de performances et analyse de l'activité
Modalités d'évaluation	Devoir sur table (ou en distanciel) sur la restitution de connaissances
Lectures obligatoires	

Année et Matière :	L1 Pédagogie et didactique (TD)
Responsables de la matière :	C. Chatel, V. Ponce
ECTS : 4 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Appréhender les notions clefs en didactique et pédagogie afin d'avoir une pratique «d'enseignant» cohérente.
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Les conditions pour apprendre Les formes de groupements Les conditions pour Intervenir Enseigner Entraîner Les conditions pour apprendre Sécurité
Modalités d'évaluation	Évaluation des pages potfolio
Lectures obligatoires	



Mettre en œuvre l'encadrement des APSA
Consulter le livret de coordination des APSA.

Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA
Consulter le livret de coordination des APSA.

SEMESTRE 2 :

Connaître et utiliser les outils numériques

TICE

Année et Matière :	L1 TICE
Responsable de la matière :	C. Chatel
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	S'insérer dans le monde numérique Adapter des documents à leur finalité Développer des documents textuels et des documents multimédias
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Maîtriser les outils de base de la présentation de différents documents Produire des documents support de communication, Word Excel, power point
Modalités d'évaluation	Restitution de connaissances pratiques pour Word et Excel sur un sujet précis Produire un Power point animé pour un support de communication (transversalité avec oral de stage)
Lectures obligatoires	

Communiquer dans une langue étrangère

Anglais

Année et Matière :	L1 Anglais
Responsable de la matière :	Vanessa Pierre
ECTS : 1	

TD : 12H	
Compétences visées	Organiser et défendre son point de vue Aisance & fluidité à l'oral & à l'écrit
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Travail de résumé sur des textes techniques Prise de position
Modalités d'évaluation	Contrôle continu
Lectures obligatoires	

Développer une argumentation avec esprit critique

Méthodologie de l'oral

Année et Matière :	L1 Méthodologie de l'oral (TD)
Responsable de la matière :	C. Chatel
ECTS : 1 TD : 8H	
Compétences visées	Savoir argumenter à l'oral. Transversalité avec oral de stage
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Justifiez et argumenter à l'oral Donner son avis sur un travail, Auto et Co évaluation d'une production orale Aide à la préparation de l'oral de stage (transversalité)
Modalités d'évaluation	Mini oraux
Lectures obligatoires	

Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un projet

Mémoire de stage

Année et Matière :	L1 Mémoire de stage (soutenances)
Responsable de la matière :	C. Chatel
ECTS : 3 TD : 10H	
Compétences visées	Définir et justifier une problématique au regard des éléments du portfolio (problématique performative) A partir de cas concrets expliquer problématique et propositions



Descriptif du cours (thématiques abordées)	Oral de soutenance
Modalités d'évaluation	Oral à partir du portfolio / entretien/ support de présentation 30 minutes par étudiants (soutenance)
Lectures obligatoires	

Accompagnement de stage

Année et Matière :	L1 Accompagnement de stage (TD)
Responsable de la matière :	C. Chatel, C. Cuvelier
ECTS : 3 TD : 12H	
Compétences visées	Définir une problématique et le justifier à partir d'un cas concret
Descriptif du cours (thématiques abordées)	A partir de cas concrets en situation de stage identifier une problématique et proposer des situations de régulation pour y répondre. Aide méthodologique à la constitution du portfolio et à la préparation de l'oral.
Modalités d'évaluation	Constitution d'un portfolio _ Mini oraux
Lectures obligatoires	

Maîtriser les concepts et théories scientifiques concernant la motricité

Anatomie

Année et Matière :	L1 Anatomie (CM)
Responsable de la matière :	
ECTS : 3,5 CM/TD CM : 10H	
Compétences visées	Acquérir les principales connaissances en anatomie
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Ostéologie, arthrologie et myologie du membre supérieur et inférieur Ostéologie/arthrologie de la colonne vertébrale avec une partie sur les abdominaux
Modalités d'évaluation	QCM
Lectures obligatoires	

Année et Matière :	L1 Anatomie (TD)
---------------------------	-------------------------

Responsable de la matière :	
ECTS : 3,5 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Savoir mobiliser des connaissances anatomiques dans l'analyse d'actions sportives Acquérir de la méthode et de la rigueur dans la résolution des exercices
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Généralités pour les initier au langage, à la situation dans l'espace... Muscles du membre supérieur et leur action en les mettant en relation avec des exercices de sport Muscles du membre inférieur et leur action en les mettant en relation avec des exercices de sport
Modalités d'évaluation	CC sous forme de contrôle sur table
Lectures obligatoires	

Neurophysiologie

Année et Matière :	L1 Neurophysiologie (CM)
Responsable de la matière :	
ECTS : 3,5 CM/TD CM : 10H	
Compétences visées	Compréhension et acquisition des connaissances de base en neurophysiologie.
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Systèmes sensoriels (vision, vestibulaire, oculomoteur, proprioception) Bases neurophysiologiques (neuro-anatomie et système nerveux central) Catégories de mouvement (volontaires, automatiques, réflexes)
Modalités d'évaluation	4 QCM
Lectures obligatoires	Collet, Mouvement & cerveau : neurophysiologie des activités physiques et sportives, 2001. Danion & Marin, Neurosciences comportementales – Contrôle du mouvement et apprentissage moteur – 2ème édition, 2019

Année et Matière :	L1 Neurophysiologie (TD)
Responsable de la matière :	



ECTS : 3,5 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Exploiter ses connaissances dans des contextes particuliers
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Neurophysiologie et populations (personne âgée, enfant, adolescent, expert, personne présentant des pathologies)
Modalités d'évaluation	2*1h de devoir sur table
Lectures obligatoires	Collet, Mouvement & cerveau : neurophysiologie des activités physiques et sportives, 2001. Danion & Marin, Neurosciences comportementales – Contrôle du mouvement et apprentissage moteur – 2ème édition, 2019

Année et Matière : L1 Gestion (TD)	
Responsable de la matière :	S. Beaudouin
ECTS : 3,5 CM/TD TD : 12H	
Compétences visées	Connaître les étapes de mise en œuvre d'une stratégie de communication Comprendre son environnement de travail
Descriptif du cours (thématiques abordées)	TD1. Quelle offre de services pour développer mon club ? TD2. Labélisation et qualité de service TD3. Stratégie de communication d'un club TD4. Faire la promotion d'un événement TD5. Employer un intervenant TD6. Faire une demande de subvention
Modalités d'évaluation	Communication : devoir sur table
Lectures obligatoires	Thierry Libaert, Jean- Marie Pierlot, Communication des associations, DUNOD, 2014. Christopher Hautbois et Christophe Durand, « Les territoires et leurs clubs de football professionnels : comment concilier, pour le décideur public, marque sportive et marque territoriale ? », Politiques et management public, Vol 32/4 2015, 347-366.

Gestion

Année et Matière : L1 Gestion (CM)	
Responsable de la matière :	S. Beaudouin

ECTS : 3,5 CM/TD CM : 10H	
Compétences visées	Connaître les étapes de mise en œuvre d'une stratégie de communication Comprendre son environnement de travail
Descriptif du cours (thématiques abordées)	Marketing des clubs amateurs. Statuts et noms Marketing des clubs professionnels. Sociétés, franchises et marque-clubs Communication des clubs sportifs Ressources humaines bénévoles et salariés Système de certification aux métiers du sport Ressources financières
Modalités d'évaluation	Contrôles de connaissance + dossier
Lectures obligatoires	Thierry Libaert, Jean- Marie Pierlot, Communication des associations, DUNOD, 2014.

Concevoir et mettre en œuvre des situations en toute sécurité

Intervention dans différents contextes

Année et Matière :	L1 Interventions et publics (TD)
Responsable de la matière :	K. Carreras
ECTS : 2 TD : 12H	
Compétences visées	Animer et réguler des situations d'enseignement-apprentissage
Descriptif du cours (thématiques abordées)	A partir d'un support constitué par les jeux traditionnels sportifs, les étudiants présentent, animent et régulent des séances
Modalités d'évaluation	Dossier + Note pratique + propositions d'aménagement
Lectures obligatoires	

Mettre en œuvre l'encadrement dans les APSA

Consulter le livret de coordination des APSA.

Disposer d'une expérience dans la pratique des APSA

Consulter le livret de coordination des APSA.

